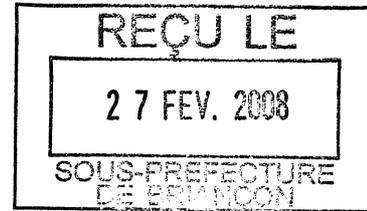




Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

18 février 2008

Le 18 février 2008 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 février 2008 en la salle du Conseil – les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33 jusqu'au vote de la délibération n° 25
32 à partir du vote de la délibération n° 26
Pouvoirs : 1 jusqu'au vote de la délibération n° 25
2 à partir du vote de la délibération n° 26
Nombre de Votes : 34

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Samuel PETERMANN – Mme Monique OLLAGNIER – M. Pierre HENG - M. Pierre Roger BLANC (représentant M. Philippe MAFFEO) – M. Rachid DJEFFAL (représentant Mme Nicole JULLIEN) – M. Jean-Pierre NARSAPA (représentant Mme Monique ESTACHY) – Mme Josiane ALPHAND (représentant Mme Chantal POGNEAUX) – Mme Catherine VALDENNAIRE - Mme Christiane PACE – M. Robert de CAUMONT (jusqu'au vote de la délibération n° 25).

Commune de Cervières : Mme Nadine CHASTEL.

Commune de La Grave : M. Jean-Paul DURAND – M. PIC Jean-Pierre (représentant M. Jean-Max DABOURDY)

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Jean FAVIER - M. Philippe GIRAUD (représentant Mme Odile FINE)

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Paul BOUCHARD – M. Claude PLEINDOUX.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Jean Louis CHEVALIER – M. Laurent DARMAS.

Commune de Puy St André : M. Denis HEDE.

Commune de Saint Chaffrey : Mme Edith FAURE VINCENT - Mme Danièle PAVESI.

Commune de Val des Prés : M. Thierry BOUCHIE – Mme Ginette CLERGET.

Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant Mme Nicole MATHONNET).

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. Yves THOMET – M. Bernard COLOMBAN.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION

M. Xavier CRET à M. Michel ALBERT

M. Robert de CAUMONT à M. Denis HEDE (à partir du vote de la délibération n° 26)

DÉLIBÉRATION N° 19 DU 18 FEVRIER 2008

Rapporteur : M. le Président

**OBJET : ENVIRONNEMENT
AMENAGEMENT DU SITE DE CLOT JOUFFREY
Plan de financement**

Vu les statuts de la Communauté de Communes approuvés par Arrêté préfectoral n° 2005-154-5 en date du 3 juin 2005 et en particulier l'article 6 B II qui prévoit la conduite des opérations visant à la réhabilitation des décharges et la création de sites de collecte sélective d'intérêt communautaire,

Vu le code de l'environnement, partie législative relative à l'élimination des déchets et la récupération des matériaux (Livre V Titre IV Chapitre I articles 541-1 à 541-50)

Vu la loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu la délibération n° 22 du 22 décembre 2005 approuvant le programme d'opération de la réhabilitation du site de Clot Jouffrey,

Vu la délibération n° 10 du 14 septembre 2007, complétant le programme d'opération par la création du parc de fourrière automobile communautaire,

Vu la délibération de ce jour approuvant le projet et le dossier de consultation des entreprises,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 février 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement en date du 6 février 2008,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve le plan de financement suivant :

DEPENSES			RECETTES		
Nature	Montant € HT	Montant € TTC	Sources	%	Montant
Maîtrise d'œuvre	158 826	189 956			
Coordination SPS	3 900	4 664	Etat (DDR)	10% (hors fourrière)	198 018
Publications AO	2 000	2 392	Département	20% (hors fourrière)	396 037
Travaux Décharge + CET	1 440 272	1 722 565	Région	déchetterie	70 000
Travaux Fourrière	256 726	307 044			
Travaux déchetterie	307 148	367 349			
Equipement déchetterie	68 040	85 000	F.C.T.V.A.	15,482	414 758
TOTAL	2 236 912	2 678 971	A la charge de la CCB	59,73 %	1 600 158

- Autorise Monsieur le Président solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat, de la Région, du Département, et le cas échéant, de l'ADEME.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Alain BAYROU.



Date dépôt S.P. : 25 FEV. 2008

Date affichage : 27 FEV. 2008